Le petit saint-montais

Si une femme a quitté son mari laissant chez elle du lait à cailler, elle ne tardera pas à revenir.

Proverbe africain

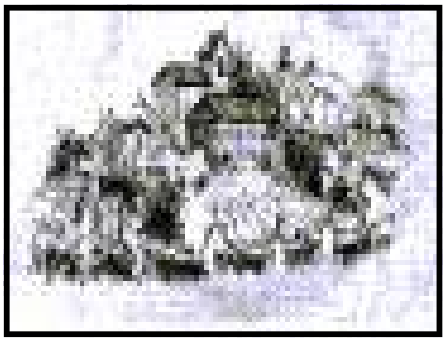

Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 39
Printemps 2005

Éditorial

C'est la fin de l'hiver, du moins nous l'espérons tous.

C'est aussi le temps de notre grand rendez-vous annuel, la fête du Saint-Mont. Trois jours d'intense activité nous attendent et cette année encore, les saint-montais devront se surpasser pour réussir cette manifestation.

Alors, en attendant ce week-end printanier, reposez-vous en lisant ce numéro du petit saint-montais.

Bonne lecture à tous !

Le Président du Foyer Rural,

Michel PETIT

Le petit *saint-montais* est le journal du foyer rural de Saint-Mont. Pour pouvoir le recevoir , pensez à acheter votre carte d'adhérent en vente chez Bernadette BOUEILH.

Au sommaire

⇒ page 2 : Les nouvelles de A à Z
⇒ pages 3 et 4 : La fête du Saint-Mont
⇒ pages 5, 6, et 7 : Solidarité avec l'Asie
⇒ page 8 : Actualités gersoises
⇒ pages 9 et 10 : La vie du village
⇒ page 11 : En direct du conseil municipal

Fête du vin 2005

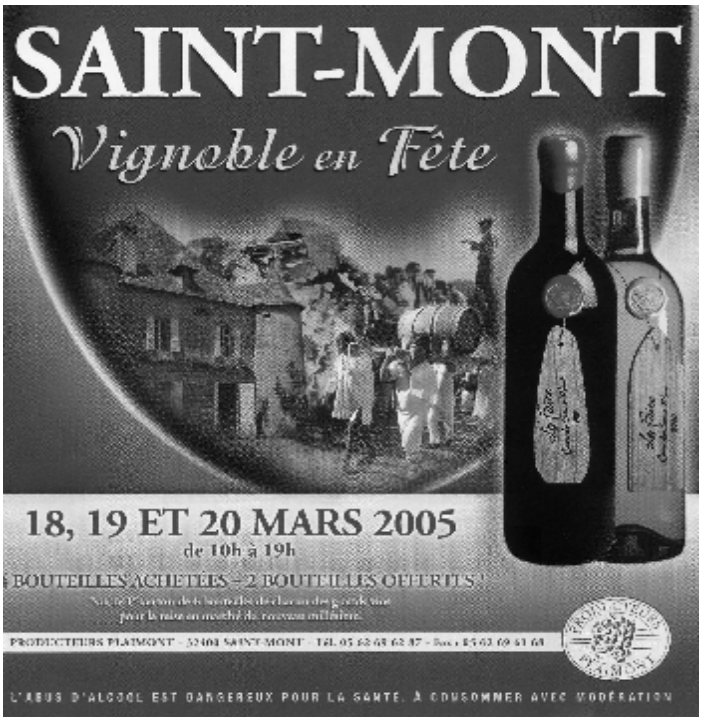

Saint-Mont est en fête. Pas le village, mais le vignoble ! Pourtant, la commune va être animée pendant trois jours : les 18, 19 et 20 mars 2005.

Retrouvez en pages 3 et 4 l'organisation de cette manifestation qui mobilisent tous les bénévoles des associations saint-montaises pour la réussite de cette fête !

Saint-Mont a su se mobiliser pour les victimes du tsunami. Lire en pages centrales.

Nouvelles en bref de A à Z

Actions sociales :
Le T.I.C., … ça roule

Pendant 7 mois, à compter du 1er juin dernier, l'ASSM a porté et financé en partie le projet de Transport Inter Communal (TIC).
Avec une moyenne de plus de 11 personnes transportées chaque vendredi, l'utilité de ce service qui rompt un peu l'isolement et crée du lien social, est aisément établie.
A compter du 1er janvier 2005, l'ASSM a passé le flambeau à la Communauté de Communes des Monts et Vallée de l'Adour pour tout ce qui concerne la gestion financière et les relations avec les organismes payeurs.
L' ASSM est investie d'une mission d'animation, d'évaluation, de suivi et de proposition.
Désormais, pour notre village, les tickets de transport sont en vente :

- à la Maison des Associations, le jeudi matin de 10h à 12h
- auprès de Bernadette Boueilh
- auprès de Jacotte Feugère.

Collectif des citoyens :
La distillerie, …. ça fume encore et ça noircit

Le Préfet du Gers, dans sa lettre du 17 novembre dernier, s'est engagé à nous communiquer les résultats des analyses de l'étude d'impact, et l'évaluation des risques sanitaires imposées par le dossier d'autorisation.
Le délai de 3 mois a expiré fin janvier, nous rappelons sa promesse à Monsieur le Préfet … et nous attendons sa réponse.

Fête du vin :
….ça taille…ça pique ….ça coud

Depuis le 15 janvier, la confection des costumes moyenâgeux a repris. Les « petites mains » bénévoles , se retrouvent chaque mardi, à la maison des Associations.
TOUTE AIDE EST BIENVENUE …….un coup de main pour coudre, repasser, compter, ranger… serait très apprécié….. Merci d'avance.
Les 18, 19 et 20 mars approchent……
VENEZ RETIRER VOS COSTUMES à la Maison des Associations, le mardi après midi ou le jeudi matin.

Ligne Haut Débit :
… ça connecte !

Bonne nouvelle. Le Conseil Général du Gers vient de signer la charte « Département innovant ». Saint-Mont sera connecté à l'A.D.S.L. en juin 2005. Dans le prochain *petit saint-montais*, vous trouverez un tableau comparatif des différents fournisseurs d'accès à Internet (FAI).

O.g.m :
… ça peut voter !

Un collectif demande l'organisation d'un référendum dans le Gers. Lire l'article en page 8.

Papiers recyclés :
… ça s'achète

L'ASSM se propose de faire une commande de fournitures de papeterie (papiers recyclés). Vous pouvez consulter le catalogue

⇒ à l' ASSM le jeudi de 10h à 12h
⇒ chez Marie Claude DUVIGNAU au village tous les jours

Poubelles :
… ça change !

Il y a du mieux à Saint-Mont. Les containers du château d'eau vont disparaître et être positionnés sur une plateforme toute neuve face au lotissement du Boutillet. Quant aux containers du foyer, ils seront accolés à un mur après goudronnage des bas côtés.
Saint-Mont redevient propre …

La fête du Saint-Mont

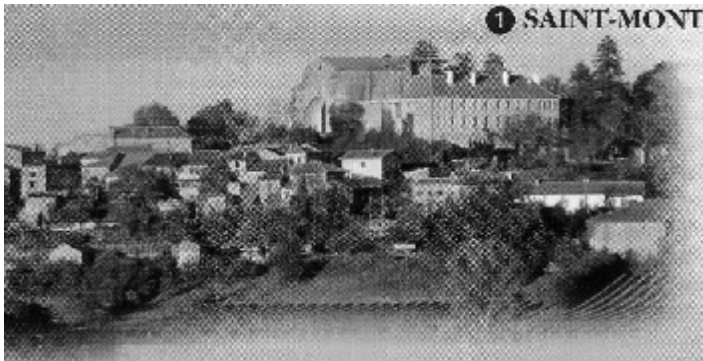

1 SAINT-MONT :
- A la cave : visite des chais de vinification et de la chaîne d'embouteillage.
- Dans le village décoré : dégustation des vins du *Monastère de Saint-Mont*.

2 RISCLE :
- Lycée agri-viticole : présentation des formations. Démonstration de travaux de la vigne.
- Galerie Bleue : exposition de Peggy Kluck.

3 TERMES D'ARMAGNAC :
- Pour petits et grands : lectures, spectacle "contes et légendes" (samedi à 15h30). Visite du Musée du Panache Gascon (2€/pers.). Combats médiévaux.

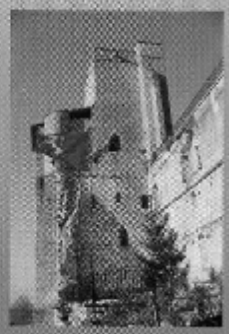

4 BOUZON-GELLENAVE

Château Saint-Go :
- Visite des chais et dégustation des vins du château. Session d'initiation à la dégustation (10h30 et 15h, 5€/pers. (Inscription au 05.62.69.62.87).

Château du Bascou :
- Visite du parc et dégustation des vins du château. Petite randonnée entre Château Saint-Go et Château du Bascou.

5 SABAZAN :
- Visite du chai de prestige et dégustation des vins du château.

6 AIGNAN :
- A la cave : visite des chais de vinification et dégustation de vins haut de gamme.
- Au village : dégustation et exposition artisanale, balade en calèche et à cheval.
- Dimanche : Foire Primavera (végétaux et artisanat).

7 LUPIAC :
- Centre D'Artagnan (D'Artagnan à travers un parcours sonore et visuel - 2€/pers.). Balade en quad dans le vignoble.

10 MARCIAC :
- Visite des Territoires du Jazz (2€/pers.) et visite guidée par un historien local de la Bastide (samedi à 15h).

8 PLAISANCE DU GERS : tradition et patrimoine
- Taille et liage à l'ancienne, fabrication d'une cabane de vigneron en torchis et d'une croustade géante, casse-croûte, visite d'une tonnellerie (11h et 15h).

9 BASSOUES :
- Visite de la Halle du XIe siècle, du Donjon (2€/pers.) et de la Basilique (guidée à 11h et à 15h).
- Dimanche : Marché de produits régionaux et artisanaux.

La fête du Saint-Mont (suite)

Il est temps pour tous les bénévoles saint-montais de se mobiliser pour réussir la fête du Saint-Mont 2005.
Cette année, les festivités prennent encore plus d'ampleur.
Dès samedi, le village s'animera. Il faut noter que la circulation sera interdite aux véhicules automobiles (arrêté municipal) dans le village (du bas de la rue Sainte-Barbe à l'ancien chemin menant à l'Adour) durant les deux jours. D'ores et déjà, le foyer rural remercie les riverains qui prendront leurs dispositions pour garer leurs véhicules en dehors de la zone.
Tous les habitants sont invités à se rendre à la maison des associations pour y retirer un costume médiéval. Il faut redonner à Saint-Mont son cachet historique, recréer le temps où les paysans livraient leur récolte aux moines. La troupe de Termes d'Armagnac et une troupe théâtrale de Mont-de-Marsan, le Théâtre de Feu, seront présentes pour mettre en acte cette cérémonie. Les saint-montais déguisés pourront accompagner le cortège et, ensuite, déambuler dans les rues. Il faut noter aussi ce jour-là la présence de Jean-Pierre COFFE. Des animaux seront parqués dans différents endroits. Le vin chaud, préparé par Françoise DESCOUBET, sera servi aux environs de 11h30 et une restauration sera organisée le midi : un ou deux points de service au village, un point de service au foyer. Au menu : repas aux tisons :

⇒ Garbure,
⇒ Magret grillé, foie gras en papillote, salade avec gésiers
⇒ Croustade
⇒ Verre de vin

L'animation continuera toute la journée avec des groupes musicaux.
Le soir, un repas animé par une troupe de jazz sera servi au foyer :

⇒ Garbure
⇒ Cuisse de canard confite
⇒ Haricots tarbais, frites
⇒ Croustade, salade de fruits
⇒ Verre de vin.

Dès dimanche matin, l'animation reprendra. Une messe en gascon sera dite à l'église. Les rues de Saint-Mont verront l'étalage de diverses marchandises puisqu'un vide grenier s'y tiendra toute la journée.
Le midi, une restauration sera organisée au village (un ou deux points de service) et au foyer. Au menu :

⇒ Salade saint-montaise
⇒ Daube de canard au Saint-Mont
⇒ Pommes de terre en robe
⇒ Croustade
⇒ Verre de vin

Vous pouvez le constater, ces deux journées seront riches et nous devons pouvoir compter sur toutes les bonnes volontés. Si vous n'êtes pas encore prévu(e)(s) dans un service, il faut vous inscrire auprès des différents responsables : Michel PETIT, Guy et Jacotte FEUGERE, Françoise DESCOUBET, Josette COURTADE, Sandrine COUTURE, Marie-Claude DUVIGNAU ...

Michel PETIT

SAINT MONTAISES SAINT MONTAIS

TOUS A VOS GRENIERS

Le **dimanche 20 mars 2005** à l'occasion de la fête du vin un vide grenier est organisé. Il est exclusivement réservé aux particuliers.

Réservez votre emplacement le plus vite possible (gratuit pour les St Montais)

Inscriptions : Marie Claude DUVIGNAU
Tél : 05 62 69 69 85 et/ou 06 89 30 56 38

****

Une dernière réunion de mise au point se tiendra le :
mercredi 16 Mars à 21h00,
à la Maison des Associations. Tous ceux qui veulent venir nous aider peuvent se faire connaître et sont invités à la réunion.

La solidarité avec l'Asie du Sud

A SAINT-MONT, la solidarité fonctionne …

Repas indonésien

Suite à l'épouvantable catastrophe du tsunami du sud-est asiatique et à la tragédie humaine sans précédent, les saint-montais ont su traduire leur émotion par un bel élan de solidarité…. C'est ainsi que, dès le 5 janvier, à l'initiative de l'ASSM, une collecte de fonds est ouverte, 19 familles y ont participé.

Profondément bouleversés par la détresse des milliers d'enfants victimes du tsunami, orphelins ou sans nouvelles de leur famille, malades, blessés, traumatisés, victimes potentielles de trafics immondes, nous avons décidé d'apporter notre « pierre » et d'affirmer notre désir d'aider ces enfants.

Sous la houlette souriante de deux amis Monique BARIS de Mont de Marsan, et EKO originaire d'Indonésie, l'ASSM a décidé d'organiser un repas indonésien et d'adresser la totalité des sommes recueillies à l'UNICEF.

Et donc, pour ce faire, des volontaires ont, durant 3 jours, sur 2 week-ends successifs, taillé, touillé, préparé et cuit de délicieux beignets, galettes, lumpias, du bami, du riz jaune, des tartes bananes coco (voir les recettes en pages 6 et 7) alliant dans la bonne humeur, apprentissage et générosité.

UN GRAND MERCI A TOUS CEUX QUI ONT REPONDU PRESENTS pour déguster un délicieux repas et manifester l'élan de leur cœur.

93 REPAS ONT ETE SERVIS …..
1 116 € RECUEILLIS

Bravo à toutes et à tous !!!!!!

CRÉDIT AGRICOLE
PYRÉNÉES-GASCOGNE

Payez contre ce chèque mille cent seize euros
non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

A UNICEF

€ 1.116 €

Payable en France
32
RUE LEBRERE
32400 RISCLE
05.62.60.48.20
N° de compte 51001652129

ACTIONS SOCIALES DE SAINT MONT
CHEZ MME FEUGERE JACQUELINE
LA MANIVE
32400 ST MONT

Fait à Saint Mont
Le 25.02.05

4330754 07042004
Série: 312
N° du chèque

<61> Signature

⑈4330754⑈ ⑆03201690608⑆ 05100165212 9⑈

L'ASSM a pour projet de parrainer une école ou un centre de regroupement pour enfants isolés….nous vous tiendrons informés …..

Jacotte FEUGERE
et Claude JAUZE

La solidarité avec l'Asie du Sud (suite)

L'école maternelle de SAINT- MONT solidaire avec les sinistrés d'Asie

Walter VROOM, un marionnettiste hollandais installé à Castelnau-d'Auzan, est venu gratuitement dans notre école pour nous présenter un spectacle sur le thème de la catastrophe en Asie : « Deux personnages, Marie et Jean, cherchent à récolter de l'argent pour envoyer aux familles qui ont tout perdu en Asie. »

Une histoire qui rend compte de ce drame douloureux, et qui montre que chacun à son niveau peut faire preuve d'humanité et de générosité ; tout ceci dans l'ambiance des rires des enfants de l'école maternelle de Saint-Mont.

Les dons des parents d'élèves ont été entièrement reversés à l'Unicef, par l'intermédiaire de l'association « Actions Sociales de Saint-Mont ».

BANQUE POPULAIRE DU SUD - OUEST

Payez contre ce chèque deux cent cinquante euros

à UNICEF

€ 250,00

Payable en France 0010

AIRE SUR ADOUR
1 RUE GAMBETTA
40800 AIRE SUR L'ADOUR
TEL 05.58.71.42.60

0 10 19 50987 6
ASS OCCE

A ST Mont LE 4 Février 2005

0172873

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
32400 ST MONT

(61)

Walter VROOM, qui envisage de se rendre en Asie pour jouer ses spectacles aux enfants, nous a proposé de nous mettre en relation avec une école.

Nathalie FAGET
Directrice de l'école maternelle

Recettes indonésiennes

Tarte coco banane

Ingrédients :

⇒ pâte brisée
⇒ bananes
⇒ poudre de noix de coco
⇒ 1/2 litre de lait
⇒ 1 sachet de crème pâtissière

Préparation :

Foncer un moule à tarte (6 à 8 parts) avec de la pâte brisée .

Préparer une garniture avec ½ litre de lait, et 1 sachet de crème pâtissière (alsa ou ancel)

Lorsque la crème est tiède, ajouter 125 g de noix de coco râpée , verser le tout sur la pâte brisée ; ajouter l'équivalent de 4 bananes débitées en rondelles .

Cuire 20 à 30 minutes à 180°

A la sortie du four, saupoudrer le dessus avec de la poudre de coco.

Riz jaune (pour 4 personnes)

Ingrédients :

⇒ 200 g de riz
⇒ 2 cuillerées à soupe de lait de coco
⇒ 2 à 3 feuilles de laurier
⇒ 1/2 à 1 cuillerée de curcuma
⇒ 1 cuillerée à café de sel et 1 de vetsin

Préparation :

Dans une casserole, verser le riz et le recouvrir d'eau. Mettre l'assaisonnement. Remuer doucement, laisser bouillir et cuire (compter environ 10 minutes)

Bami (pour 4 personnes)

Ingrédients :
⇒ 125 g de vermicelle chinois
⇒ 100 g de poulet (blanc)
⇒ 50 g de carottes surgelées et dentelées
⇒ 50 g de cèleri
⇒ 50 g de haricots verts surgelés
⇒ 50 g d'oignons
⇒ 1 cuillerée à café de sel, puis de poivre, de coriandre, de vetsin, d'ail, d'arôme maggi et 3 cuillères à café de soyo

Préparation :
Faire gonfler le vermicelle dans de l'eau. Tailler blancs de poulet, haricots verts, carottes, cèleri en biseaux. Faire frire le poulet, ajouter oignons, haricots verts, carottes, cèleri ; assaisonner et incorporer le vermicelle.

Nems ou lumpias (10)

Ingrédients (pour la pâte):
⇒ 250 g de farine
⇒ 1/2 litre d'eau et 1/8 litre de lait
⇒ 1,5 œuf
⇒ 1 cuillerée à café de sel

Ingrédients (pour la farce):
⇒ 30 g de vermicelle chinois
⇒ 50 g de germes de soja
⇒ 50 g de carottes surgelées
⇒ 50 g de haricots verts surgelés
⇒ 50 g d'oignons
⇒ 50 g de steack haché
⇒ 1 cuillerée à café de sel, puis de poivre, de coriandre, de vetsin, d'ail, de maggi
⇒ 5 cuillères à café de soyo sucré

Préparation :
Faire une pâte à crêpe en mélangeant œuf, farine, eau, lait, sel. Laisser reposer une demi-heure. Puis confectionner les crêpes.
Préparer la farce : faire gonfler le vermicelle dans l'eau bouillante. Couper en biseaux carottes, haricots verts, oignons et les faire revenir dans une poêle. Incorporer viande, germes de soja et assaisonner. Enfin, en dernier, ajouter le vermicelle.
Farcir les crêpes avec cette préparation en les roulant puis en fermant les extrémités (les replier). Tremper ces crêpes dans du jaune d'œuf et de la chapelure et les faire frire dans une poêle.

Beignets de crevettes (24)

Ingrédients (pour la pâte):
⇒ 250 g de farine
⇒ 1/4 litre d'eau
⇒ 1 œuf

Ingrédients (à ajouter):
⇒ 50 g de germes de soja
⇒ 50 g de carottes surgelées
⇒ 50 g de maïs doux
⇒ 50 g d'oignons
⇒ 100 g de crevettes décortiquées
⇒ 2 cuillerées à café de persil
⇒ 3 cuillerées à café de sel
⇒ 3 cuillères à café de vetsin

Préparation :
Faire une pâte à beignets en mélangeant œuf, farine, eau. Ne pas hésiter à la « sécher » sur feu vif.
Couper en biseaux les carottes. Incorporer dans la pâte à beignets tous les ingrédients (carottes, germes de soja, crevettes, maïs doux, oignons) et assaisonner.
Chauffer de l'huile dans une poêle et laisser y tomber des cuillerées de préparation. Laisser bien frire en retournant les beignets qui se forment.

Boulettes indonésiennes (8)

Ingrédients :
⇒ 50O g de pommes de terre
⇒ 50 g de steack haché
⇒ 50 g d'oignons
⇒ 1/2 jaune d'oeuf
⇒ 1 cuillerée à café de sel, puis de poivre, coriandre, de vetsin, de maggi et d'ail.

Préparation :
Faire frire les pommes de terre en morceaux (sans les laisser dorer) puis les écraser dans un saladier. Faire revenir rapidement la viande, l'oignon. Mélanger le tout et assaisonner. Confectionner des galettes.
Les tremper dans du blanc d'œuf et les faire frire dans une poêle d'huile bien chaude. Les poser dans un plat tapissé de papier absorbant.

Les nouvelles du Gers

Le *petit saint-montais* donne la parole à toutes les associations, même celles qui n'ont pas forcément leur siège dans la commune. Pour tenir compte de l'actualité qui intéresse tous les gersois et donc les saint-montais, voici une lettre ouverte de :

Association pour un référendum gersois sur les O.G.M. (ARGOGM)

****

Madame, Monsieur, bonjour,

C'est quoi les O.G.M. ?

Traduire par les organismes génétiquement modifiés ou Plantes génétiquement modifiés (PGM) ne suffit pas.

Quels sont leurs avantages, leurs inconvénients et pour qui ? Expérimentés en plein champ, sont-ils dangereux ou inoffensifs ?

Peut-on avoir des OGM dans une région et pas dans une autre ? Dans une partie du monde (en Amérique en ce moment) et pas dans une autre (en Europe où les gouvernements ont décidé un moratoire, la Hongrie vient même de les interdire), la question est en suspens ? Et surtout, doit-on attendre, **nous les habitants d'en bas**, que les décideurs décident ? Doit-on mettre la tête sous l'aile, se dire que cette affaire est trop compliquée, et s'en remettre à plus savant que nous ?

Le Conseil Général du Gers propose que nous puissions nous prononcer sur la question : **Pour** ou **Contre** les OGM dans ce département ? Autrement dit, le Gers doit-il accepter les essais de plein champ et ensuite la culture des plantes génétiquement modifiées (PGM) ? Est-ce que cette acceptation ou ce refus modifieraient, et dans quel sens, les conditions actuelles et l'avenir des différentes productions gersoises ? Est-ce que cette acceptation ou ce refus pourraient s'étendre aux départements voisins puis aux régions de notre grand sud de l'Europe ?

Pour commencer à répondre à ces questions, pour avoir une prise sur l'événement et ne pas se laisser faire par lui, il faut d'abord que ce référendum gersois puisse avoir lieu. La Loi de décentralisation prévoit la possibilité de telles consultations à condition que les 10% des électeurs inscrits le demandent par pétition.

Voilà pourquoi l'ARGOGM, que je préside, demande votre soutien sous forme d'une signature. En signant la pétition pour l'organisation de ce référendum, vous ne trancherez pas le débat pour ou contre les OGM dans le Gers ou ailleurs. Vous permettrez seulement - et c'est considérable - que le débat public ait lieu, que tout soit mis sur la table, et qu'ensuite, chacun puisse se prononcer en conscience.

Ce choix démocratique, nous en créons les conditions en sollicitant votre signature et en vous permettant de vous faire votre propre idée, grâce aux débats publics contradictoires, à AUCH, NOGARO, CONDOM et L'ISLE-JOURDAIN, auxquels participeront des personnalités aux jugements très divers. Nous vous invitons à y assister, et à poser toutes les questions qui vous trottent par la tête, soit directement, soit par courrier, soit par e-mail.

Les signatures des électrices et des électeurs de votre famille sont à recueillir sur une feuille de pétition spéciale que l'association fait circuler par l'intermédiaire des associations, syndicats, groupements, partis, élus, personnalités qui se sont mobilisés. Vous pouvez aussi nous contacter directement.

En espérant que vous aurez à cœur de ne pas baisser les bras devant l'inconnu ou l'incertain, mais de donner votre avis, de peser dans la décision, je vous assure, Madame, Monsieur, de mon entier dévouement.

Michel CARDOZE,
Président

NOGARO
17 mars 2005

Salle d'animation des arènes
20h30

Alain TOPPAN
(Directeur de recherche Biogema-Limagrain)

et

Frédéric JACQUEMART
(Docteur en médecine, docteur en science, administrateur de France nature environnement)

Si le débat vous intéresse et si vous souhaitez que le référendum ait lieu (encore une fois, il ne s'agit pas de se prononcer Pour ou Contre les OGM), signez la pétition qui circule à SAINT-MONT. Demandez-la à Claude JAUZE.

La vie du village

Qui a dit que rien ne bougeait à SAINT-MONT ? Il y a les activités proposées par les différentes associations - Voir ci-dessous le mot sur les Joyeux Compagnons - Le mois de février a été très riche : repas de la chasse / repas indonésien / banquet de l'AFN / Poule au pot et karaoké. Certains de nos habitants ou de nos commerçants en proposent d'autres. Ci-contre, en voici une de notre sympathique restaurateur :

Et ci-dessous, c'est Fabienne GORA, qui s'installe :

Club des Joyeux Compagnons

Depuis le décès de Charles Nadaud, la présidence n'avait pas été renouvelée.

Lors de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau s'est mis en place. C'est une jeune présidente qui a été élue : il s'agit de Marie Claude DUVIGNAU.

Bureau :
Présidente : Marie-Claude DUVIGNAU
Vice Présidente : Annie COUTURE
Trésorier : Kléber BEAUDU
Trésorière Adjointe : Olga JEGUN
Secrétaire : Fernand LENFANT
Secrétaire adjoint : Jean JEGUN

Toutes nos félicitations à ce bureau qui permettra au club de continuer leurs manifestations.

Le mot de la présidente :

Vous aimez coudre, crocheter, broder…. lire, jouer aux cartes, scrabble,…. etc.
Vous avez envie de partager un savoir faire, ou tout simplement un moment de convivialité :
Marie-Claude DUVIGNAU
Vous invite à la maison des associations
Les Mardi à Partir de 14 h
Tel :05 62 69 61 26

Une initiative à encourager :

celle d'Aymeric SAINT-LANNES et de son auberge qui souhaite faire voyager les saint-montais tous les jeudis soirs. Faites vos réservations au :
05 62 69 62 59 ou
06 72 82 35 07 ou
06 71 73 37 56

Saint-montaise d'adoption depuis bientôt un an, j'ai décidé de créer en ce début d'année 2005 ma propre entreprise. Cette entreprise est située au quartier du Boutillet, à SAINT-MONT et vous propose des services d'architecture. Ces services vont du conseil technique à la réalisation de plans. Exemples :

⇒ Plan d'aménagement de surfaces
⇒ Plan de modification des façades
⇒ Plan d'agrandissement d'une maison
⇒ Plan d'une construction neuve inférieure à 169 m²
⇒ Plan d'état des lieux (maison existante)
⇒ Plan de masse et de situation
⇒ Rédaction des demandes de permis de construire et de déclaration de travaux.

Si vous avez des projets en perspective, contactez-moi. Je me ferai un plaisir de vous rendre visite et de vous donner les conseils les plus appropriés à votre demande.

Fabienne GORA
Quartier BOUTILLET
32400 SAINT-MONT
(: 05 62 69 19 77
Fax : 05 62 69 19 79
Mobile : 06 62 80 69 47

La vie du village (suite)

Carnet noir

Une série noire a endeuillé de nombreuses familles à Saint Mont

Au mois de décembre, Maurice LARTIGUE, à peine âgé de 72 ans, nous a quittés. Maurice avait été pendant de longues années président de la chasse. Il était très attaché à la culture du tabac. Avec beaucoup de courage, il faisait face à sa maladie qui ne l'a pas épargné, laissant Thérèse et sa famille dans le désarroi. Aussi nous leur adressons nos plus sincères condoléances et toute notre sympathie.

A la fin du mois de Janvier c'était Jean DUFAU qui nous quittait à l'âge de 71 ans. Lui aussi a lutté avec courage contre cette maladie qui le rongeait depuis quelques mois. Jean, cette figure emblématique du village, nous laisse de nombreux souvenirs qui ont marqué nos esprits. Nous ne trouverons plus sur nos chemins Jean avec son béret et sa voiturette rouge ou, il y a quelques années, sa mobylette s'arrêter ça et là pour discuter un moment (cela n'existe plus) avec tout le monde. Il participait aux travaux agricoles avec son fils Bernard et c'était surtout dans la vigne qu'il passait ses journées. Nous connaissions Jean pour ces parties de belote à l'auberge Terré ou au club du 3ème âge. Ses passions étaient la chasse dans la palombière et plus particulièrement la pêche. C'était une fine gaule, connue dans toutes les sociétés de pêche pour sa gentillesse et aussi pour son talent. Il ramenait de nombreuses coupes et, après les concours, il invitait chez lui les pêcheurs et les accompagnateurs pour arroser un nouveau succès. Berthe était toujours prête à nous recevoir avec son vin de noix délicieux mais aussi n'hésitait pas à nous offrir du jambon, pâté….. Que de bons moments. Aussi la nouvelle de sa disparition a ému et attristé tous ceux qui le connaissaient de près et de loin (nous pensons à la Société de Pêche d'Orthez à laquelle il était très attaché. Tant qu'il a pu, il participait au concours qu'elle organisait depuis de nombreuses années.)
Au revoir Jean ! Que Berthe, ses enfants et petits enfants et arrière-petit-fils trouvent ici l'expression de nos très sincères condoléances.

Avec ces journées d'hiver du mois de février et 2 ans à peine après son épouse, c'est Robert LABORDE âgé de 91 ans qui s'en est allé. Nous savions qu'il était malade, mais nous ne pensions pas qu'il s'en irait si rapidement. Lui aussi était très courageux, mais la maladie ne l'a pas épargné. Il aimait qu'on lui parle du village et était content qu'on lui apporte des nouvelles. A ses filles : Geneviève qui l'a bien entouré jusqu'au dernier jour , Catherine, Françoise, ses petits enfants et toute sa famille nous adressons nos condoléances les plus sincères.

Le coin des pêcheurs

Ce samedi 12 mars 2005, c'est l'ouverture de la truite.
A cette occasion, l'AAPPMA de SAINT-MONT informe ses adhérents qu'elle procèdera à un lâcher de truites aux endroits habituels :

SAINT-MONT :

⇒ Le Saget

⇒ Le canal

SAINT-GERME :

⇒ Le Jarras

BARCELONNE-DU-GERS :

⇒ Le canal

VIELLA :

⇒ Le Larcis

Amis pêcheurs,
c'est grâce à vous que cet empoissonnement est réalisé. Adhérez à notre société de pêche et nous pourrons, ensemble, encore faire mieux pour notre loisir. L'AAPPMA de l'Adour vous souhaite une bonne ouverture de la truite et une excellente saison.

Serge BOUEILH,
Président de l'AAPPMA

En direct du conseil municipal

Mercredi 9 février 2005

Presbytère :
Des modifications ont été apportées afin de pouvoir réaliser un aménagement pour personnes handicapées (les subventions attribuées sont plus importantes) ; donc il faudra démolir le mur de devant afin de faciliter l'entrée pour les véhicules et également la porte d'entrée. Coût : plus 7 %.
Montant total des travaux TTC : 104 761 €

Numérisation du cadastre :
La numérisation cadastrale informatisée des parcelles est en place dans chaque mairie. Les administrés peuvent consulter ce cadastre qui est réactualisé après chaque opération de foncier.
Coût : 524 Euros.

Questions diverses :

1) Budget Eau 2004
Investissement :
⇒ Total des dépenses = 10 012 €
⇒ Total des recettes = 35 007 €
Fonctionnement :
⇒ Total des dépenses = 68 582 €
⇒ Total des recettes = 48 640 €
Excédent : 5 053 €.
A noter que la facture d'une réparation d'une pompe étant arrivée trop tard, elle sera imputée sur le prochain budget pour un montant de 1 900 €.
Adopté par le conseil et transféré au Syndicat de Riscle.

2) Bibliobus Point lecture
La convention est à renouveler et à retourner signée. Accord du Conseil. La bibliothèque est toujours ouverte le mardi soir à la mairie et c'est Josiane HERVIER qui en assure la permanence.

3) Demande de passage d'une course cycliste :
Le club cycliste du Madirannais passera dans notre commune le dimanche 13 mars 2005. Accord du conseil.

4) Blason de Saint Mont :
La préfecture nous a envoyé une image du blason qui représentait notre village. C'est un veau en or sur une montagne d'argent. Il est demandé à Monsieur le Maire de prendre contact avec les services de la préfecture pour une éventuelle modification.

5) Sécheresse 2003 :
La commune de St Mont étant exclue comme de nombreuses communes du Gers, il se tiendra une réunion à Auch demain soir (le 10/02/2005). Sébastien Faure remplacera M. le Maire.

6) Assemblée Générale des Anciens d'Algérie :
Elle se tiendra à Saint Mont. La municipalité offrira l'apéritif (Kir). Les conseillers sont invités à se rendre au monument aux morts à 11 heures pour la remise des médailles et le dépôt de gerbe.

7) Courrier de Monsieur Bidache :
Il nous informe de ses travaux de pelleteuse et étudiera tous les chantiers.

Josette COURTADE

Fête du quartier du Cos

Une première réunion a eu lieu pour finaliser le projet de faire une fête au quartier. Beaucoup de personnes étaient présentes. Une date a été retenue :
Samedi 30 Juillet 2005.
Plusieurs animations sont prévues durant la journée ainsi que des grillades en soirée. Une autre réunion aura lieu au mois de Mai pour mettre tout au point.

Soirée Karaoké

Elle s'est déroulée samedi dans une salle comble et dans une ambiance chaleureuse. Tout le monde, des plus âgées aux plus jeunes, a pu s 'amuser jusqu'à tard dans la nuit.
Bravo à tous les membres du comité des fêtes.

En bref

JOUONS

L'inconnu du dernier numéro

Il s'agissait de **Ginette LABRUFFE**. Bravo à Claudine MOUCHET qui l'a reconnue.

L'inconnu(e) de ce numéro

Le petit saint-montais vous propose à nouveau de reconnaître cet(te) inconnu(e) de la photo ! Vous avez une idée ? Sur une feuille de papier, écrivez votre nom, prénom et le nom et prénom de la personne reconnue.

Par exemple : Anne ONIME
J'ai reconnu : Brigitte BARDOT

Cherchez bien . Il y a un carton de Saint-Mont à gagner. Le tirage s'effectuera le dimanche 28 mars 2004 (Fête du Vin). Déposez vos bulletins dans la boîte à lettres de la mairie, avant le 28/03/2004, 12h00. Bien sûr, les parents de l'inconnu(e) ne sont pas autorisés à participer au jeu.

Rions

J'ai joué un jour en Ecosse avec un joueur vraiment fanatique. Nous en étions au 15ème trou à un endroit où le parcours passe près de la route.
Mon partenaire était au milieu de son geste quand, soudain, un convoi funéraire passa sur la route. Immédiatement, il interrompit son geste, et retira sa casquette, la presse contre son coeur et inclina la tête. J'étais impressionné. Et je lui dis : "J'admire votre profond respect pour le défunt."
Il me répondit : "Ce n'est que justice, elle me fût une excellente épouse pendant trente-sept ans".

Jean-Claude JAUZE

Ouverture de la truite

Le samedi 12 mars 2005, la société de pêche de SAINT-MONT vous informe qu'il sera temps d'affûter vos hameçons pour aller taquiner la truite dans les cours d'eau (voir en page 10).

Concours de pêche local

Le samedi 23 avril 2005 à 8h00, la société de pêche de SAINT-MONT organise son traditionnel concours local pour désigner les participants au concours de pêche fédéral.

Fête du vin

Une corvée (nettoyage du village, mise en place d'un grillage au chemin de ronde) aura lieu le samedi 12 mars (pour les non pêcheurs) et le dimanche 13 mars 2005. Merci à tous ceux qui peuvent nous aider de venir dès 9h00 au village (place Valéria).
Pour faire un dernier point, une réunion est programmée le :

Mercredi 16 mars 2003 à 21h00

salle des associations.
Votre présence est indispensable pour régler les détails de dernière minute.
Merci d'avance à toutes celles et à tous ceux qui répondront présents pour ces deux rendez-vous importants.

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.
Directeur de la publication :
Le président du Foyer Rural,
Michel PETIT
Tél : 05 62 69 64 77
Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

Imprimé par nos soins
Imprimerie Spéciale SAINT-MONT